

fasse à satiété, mais s'il veut parler du ministre des Transports, il aurait dû le faire lors de l'étude des crédits de ce dernier.

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Ricard: Monsieur le président, en toute déférence à l'égard du secrétaire d'État, je ne crois pas enfreindre le Règlement car les permis d'exploitation des stations de radio relèvent du ministre des Transports.

L'hon. M. Pickersgill: Mais ce n'est pas ses crédits que nous étudions maintenant.

L'hon. M. Ricard: De même, je ne puis pas ne pas lier mes observations avec ce que le ministre des Transports a dit. Mais si le secrétaire d'État désire que je mette fin à mes remarques parce que le ministre des Transports n'est pas ici, je suis disposé à le faire, vu que c'est presque Noël.

(Texte)

Monsieur le président, pour parler plus spécialement de Radio-Canada, je dis que, pour une fois, dans cette affaire du poste CJBC de Toronto, la société Radio-Canada a pris une attitude tout à fait à son honneur. Contrairement à mon honorable ami de York-Humber et certains de ses collègues de son côté de la Chambre qui déplorent l'attitude de Radio-Canada, je ne puis que féliciter ses dirigeants du geste qu'ils ont posé.

Monsieur le président, je serais le dernier à priver les Canadiens d'expression anglaise du Québec d'un poste qui diffuse dans leur langue. Je suis certain d'exprimer ici l'opinion et les sentiments de mes compatriotes de la province de Québec quand je dis qu'ils sont prêts à pratiquer, tout comme ils le font dans le domaine de l'enseignement, la justice élémentaire à l'endroit de la minorité, tel que Radio-Canada nous en a donné l'exemple.

Je suis surpris de constater qu'aucun député libéral de la province de Québec n'a jugé bon de se lever pour appuyer la décision de Radio-Canada relativement au poste CJBC. Il est vrai que l'honorable député de Lotbinière (M. Choquette) s'est levé pour demander si un ancien député conservateur représentait l'opinion de ce parti à la Chambre, et si je voulais être malin, et si vous m'en accordiez la permission, je lui demanderais immédiatement si, quand il a dit que le Canada ne devrait pas être gouverné par une souveraine étrangère, il exprimait les vues et surtout l'opinion de ses compatriotes et collègues du parti libéral.

Ce sont là les quelques observations que j'avais à faire. Je termine en disant qu'il a fallu, après 22 ans de régime libéral, l'avènement au pouvoir du parti conservateur, pour reconnaître d'une façon efficace certains droits qui étaient méconnus par ceux qui,

[L'hon. M. Pickersgill.]

aujourd'hui, viennent dire à tout venant qu'ils sont les champions des libertés humaines.

(Traduction)

M. Cowan: Monsieur le président, je pose la question de privilège. Le député de Saint-Hyacinthe-Bagot vient de prétendre que je déplorais l'arrivée du français sur les ondes radiophoniques de Toronto. Je ne déplore pas l'adoption de la langue française sur les ondes radiophoniques de Toronto. L'une de mes filles est mariée et vit à Québec. Je vais souvent chez elle. Ce que j'ai dit, c'est que je déplorais que l'on transforme la station CJBC, station anglaise, en une station française. J'ai déclaré que les Canadiens français devraient avoir la même chance d'exploiter une station privée à Toronto qui radiodiffuserait en français, tout comme la station anglaise de Québec est la propriété de personnes de langue anglaise et diffuse en anglais. Toutefois, je n'ai pas déploré l'arrivée du français à Toronto.

L'hon. M. Nowlan: Avant que le ministre mette fin à la discussion sur ses crédits, j'aimerais dire que je sympathise avec lui, car il m'est arrivé d'occuper son siège et d'écouter les critiques, certaines fondées, certaines sans fondement, certaines, même abusives, au sujet de la Société Radio-Canada. Je n'ai pas à m'excuser d'être de ceux qui éprouvent beaucoup de respect et d'admiration pour la société. Je sais qu'elle a fait sa part d'erreurs, comme toute organisation. Toutefois, c'est une société dont tous les Canadiens peuvent être fiers et sans laquelle il serait encore plus difficile de maintenir l'unité qui est essentielle dans notre pays.

Je n'ai pas l'intention de prononcer un discours, mais simplement de poser une petite question visant à préserver cette unité. J'ai été consterné d'entendre ce soir le bulletin de nouvelles de 7 heures. C'est une bagatelle que je soulève, à comparer aux autres questions plus importantes qu'on a abordées, mais c'est une affaire qui intéresse le ministre, étant donné qu'il vient de la province la plus à l'Est du Canada. Je répète que j'ai été un peu irrité en entendant les nouvelles de 7 heures. Nous avons appris quel temps il faisait en Ontario, dans le Québec, en Louisiane et même au Texas. Nous savons ce qui se passe en Floride et nous savons qu'on fait du ski ou je ne sais trop quoi en Colombie-Britannique. Toutefois, l'annonceur passe de Montréal à Terre-Neuve sans un seul mot des provinces Maritimes.

Inutile d'insister pour dire que plusieurs fils des provinces maritimes habitent cette région que nous appellerons le Haut-Canada. Sans les habitants des Maritimes, nous n'aurions jamais eu un Haut-Canada. Je n'en blâme pas le ministre, car j'ai soulevé la